

Satigny, le 13 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvelles dispositions de la politique agricole

Près de 2'000 tonnes de blé en moins pour le seul canton de Genève ! C'est ce que les paysans et les paysannes genevois.es ne pourront plus produire en raison de la décision du Conseil fédéral de geler 3.5% de terres nourricières supplémentaires.

Les agriculteurs genevois ont pris connaissance, lors de séances d'information, du contenu des ordonnances de la politique agricole adoptées par le Conseil fédéral le 23 avril dernier et qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Ils ont fait savoir leur profond mécontentement dans une lettre adressée au Conseiller fédéral Guy Parmelin.

Une totale incompréhension

Dans un contexte de tensions et d'insécurité sur le marché des matières premières agricoles en raison de la crise ukrainienne, la décision de retirer 3.5% de surfaces agricoles productives est totalement incompréhensible. A croire que nos autorités sont sûres que la Suisse est à l'abri de tous problèmes de sécurité alimentaire, alors que notre agriculture ne nourrit aujourd'hui sa population qu'un jour sur deux. Il est pourtant de leur responsabilité première qu'elles assurent à la population suisse suffisamment de biens alimentaires. De surcroît, tout ce qui ne sera plus produit chez nous sera importé, quitte à le soustraire à celles et ceux qui ont déjà le ventre vide. C'est humainement et moralement indéfendable. Au regard de ce qui précède, les agriculteurs genevois demandent au Conseil fédéral de supprimer cette disposition de la législation.

De plus en plus de prestations non rétribuées

Chaque année, les agriculteurs doivent fournir de nouvelles prestations d'intérêt général et la nouvelle législation est un florilège en la matière. Or, ces nouvelles prestations ne font pas l'objet de contributions supplémentaires. Elles sont rétribuées en soustrayant des montants sur d'autres volets de la politique agricole. Ainsi, les contributions à la sécurité de l'approvisionnement sont réduites d'un tiers pour rétribuer de nouvelles tâches. Nous demandons que le financement de ces nouvelles mesures se fasse par une augmentation budgétaire. Il n'est en effet pas admissible de demander toujours plus d'efforts à la paysannerie, sans la rétribuer correctement pour de nouvelles tâches.

Une débauche administrative

Pour terminer, les agriculteurs réclament depuis des années, hélas sans succès, une baisse de la charge administrative sur leurs exploitations. Or, force est de constater qu'à chaque nouvelle mouture d'ordonnances, une débauche de nouvelles tracasseries administratives en tous genres vient s'ajouter. Il est grand temps que l'Office fédéral de l'agriculture mette son énergie à trouver des simplifications, en lieu et place d'inventer de nouvelles contraintes.

Contacts : Marc Favre 079 679 11 20, François Erard 079 291 02 41 info@agrigeneve.ch

AgriGenève est une organisation professionnelle faîtière qui fédère l'ensemble des filières du secteur primaire genevois.
www.agrigeneve.ch